

MECS SAINT MARTIN

Réunion Générale

2025-2026

16 Septembre 2025

Association Saint-Martin



Ordre du jour

- Discours du Délégué à l'enfance, à la famille et à la protection maternelle et infantile du Conseil Départemental
- Discours de la Présidente de l'Association
- Evénements des derniers mois
- Evolution de la Maison d'Enfants
- Situation financière et comptable
- Démarche qualité
- Les enfants et les jeunes accueillis
- Les services
- Loi 7 février 2022
- Organisation/Fonctionnement/Projets
- Conclusion

Introduction de la Présidente de l'Association







Les Evénements des derniers mois

- **Accueil et Accompagnement des enfants en lien avec les parents selon les situations**

- Conseils des jeunes et commissions de menus
- Formation et mise en place du nouveau Dossier Usager Informatisé Vivality
- Accompagnement RH travail sur la marque employeur financé par l'OPCO
- Réalisation d'un terrain de pétanque en partenariat avec le lycée de Carmejane pour les enfants et le personnel









Suite . . .

- Rencontre de la Directrice des Solidarités et de la Chef de service de l'ASE pour évoquer les projets de l'établissement
- Nouveau logiciel de planning et avec un accès pour le personnel sur internet via un ordinateur ou le téléphone
- Mise à disposition de salles pour les formations du Conseil Départemental sur l'évaluation des enfants en dangers
- Evaluation de la qualité de l'établissement
- Fêtes Halloween, Noël, fin d'année scolaire









Suite …



Accueil d'un autre enfant à la villa dont la prise en charge est singulière et adaptée
- Rénovation du site internet et création de comptes sur les réseaux sociaux
- Journées de cohésion d'équipes
- Projet alimentation ADERE et WATSCO (gaspillage alimentaire, engagement sociétal et écologique)
- Signature convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne
- Accueil ADEPAPE 13 pour la création de l'ADEPAPE 04

- Rencontres avec différents partenaires : IME, DITEP, CASA, IRTS, CODES, UPRO, Inspection académique, Allianz, Médecin du travail, Pro Attitude, …

- Participation à :
 - Commission d'adoption,
 - Observatoire Départemental Protection Enfance
 - A la démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail avec des établissements du Var accompagnement Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
 - Collectif Protection Enfance 04
 - FEHAP groupe technique protection enfance
 - Assemblée générale FEHAP
 - Forum de l'emploi à Digne et Manosque
 - Journées ANMECS
 - FEHAP séminaire protection enfance avec la présence de Mme Sarah El Haïry, Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles







Evolution de la Maison d'Enfants

Jusqu'en 2015, la MECS se décline en deux parties :

- Les appartements 32 lits
- Le SEPIA, 12 lits.
L'arrêté départemental N°2015-PSD-018 du 23 janvier 2015, porte la capacité totale de la MECS de 44 à 45 lits.

Le nombre de places de la maison d'enfants a évolué comme suit :



-01/01/2015, 44 places pour des jeunes filles et garçons de 5 à 16 ans (MECS).
-01/03/2015, 38 places MECS et 7 places Mineurs Non Accompagnés (MNA).
-01/03/2017, 38 places MECS et 12 places MNA.
-01/07/2017, 38 places MECS, 12 places MNA et 10 places MNA primo-arrivants.
-01/06/2019, 38 places MECS, 27 places MNA et 15 places MNA primo-arrivants à Allos.
-01/08/2021, 38 places MECS, 35 places MNA (à titre dérogatoire jusqu'au 31/12/2022) et 15 places MNA primo-arrivants à Allos.
-01/06/2023, 46 places MECS, 35 places MNA et 15 places MNA primo arrivants à Allos.
-01/09/2023, 46 places MECS, 35 places MNA et 40 places MNA primo arrivants au Gîte du centre équestre.
-01/05/2024, 46 places MECS, 35 places MNA, et en expérimentation 19 places MNA et 21 places MNA primo arrivants.
-01/05/2025, 46 places MECS dont un maximum de 5 places d'accompagnement au retour à domicile à destination de jeunes préalablement accueillis au sein de la maison d'enfants, 35 places MNA, et en expérimentation 19 places MNA et 21 places MNA primo arrivants.
-16/05/2025, pour les 46 places MECS habilitation à recevoir des garçons et des filles de 3 à 18 ans et jeunes majeurs.

Auxquelles il faut ajouter, une place d'accueil d'urgence pour des enfants de 12-14 ans ou plus et que le jeune n'ait pas de comportement délinquant à risque ou de pathologies psychologiques avec une mise en danger de soi ou d'autrui. Cet accueil se caractérise, généralement, par sa durée courte dans le temps.

Accueil atypique, prise en charge par une équipe éducative de 4 personnes depuis novembre 2023 (compris dans les 46 places) de deux jeunes.

Situation financière et comptable

Résultat comptable exercice 2024 **+ 13 635 euros Excédent**

Résultat comptable exercice 2023 **+ 5 271 euros Excédent**

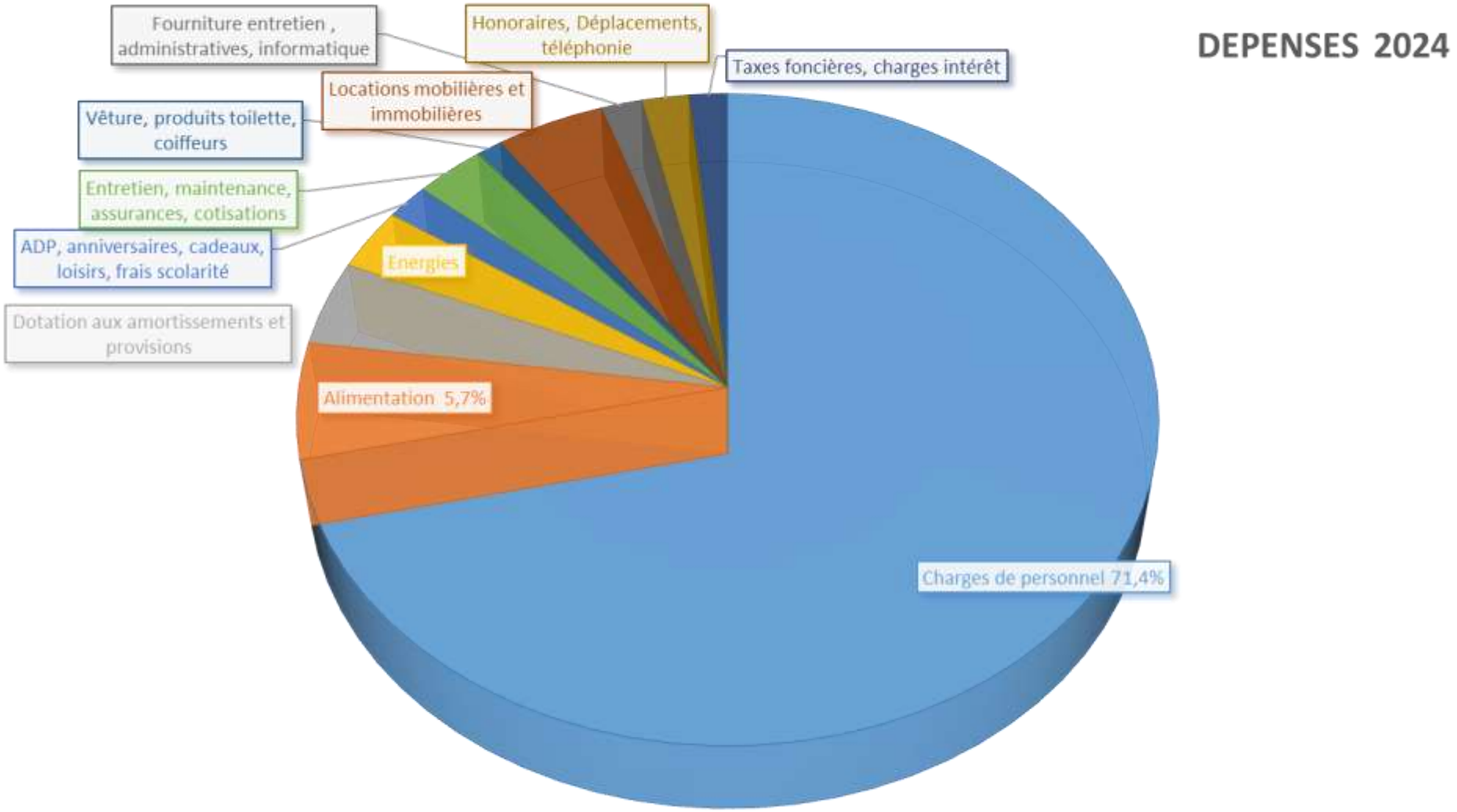
Situation comptable au 31 mai 2025 à l'équilibre mais …

Budget 2025 de la MECS 5 778 554 euros

Le budget de la masse salariale est de ≈ 4 102 691 euros soit 71% du budget qui représente 81,66 ETP



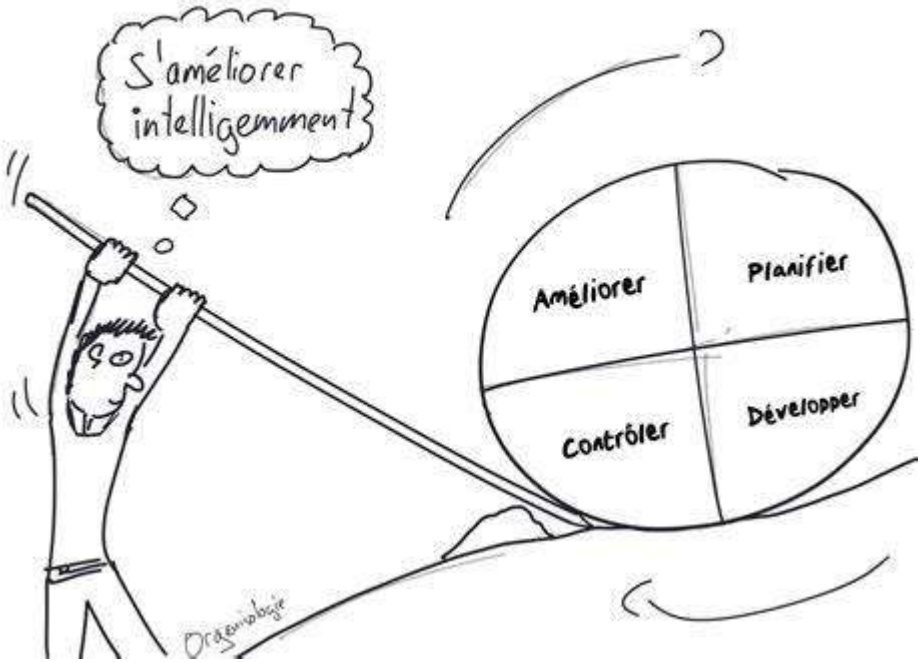
Situation financière et comptable (suite)



Association Saint-Martin

DEMARCHE QUALITE





Démarche Qualité

Point sur l'évaluation Novembre 2024

Chapitre 1 : La personne → 3,99/4

Chapitre 2 : Les professionnels → 3,96/4

Chapitre 3 : L'établissement → 3,91/4

Soit 19,75/20



4 critères impératifs non validés, plan d'actions prioritaires

- Droit à l'image : améliorer le recueil et la traçabilité → procédure et formulaire actualisés, disponible sur AGEVAL.

- Circuit des plaintes et réclamations → procédure et formulaire créés, reste à sensibiliser et former l'ensemble des salariés.

- Élaborer la cartographie des risques de maltraitance : à faire.

- Formaliser le plan de gestion de crise et le plan de continuité et de reprise d'activités → Local plan bleu en cours de finalisation, PCRA en cours de construction (outils définis), élaborer les procédures du plan bleu à faire.

Démarche Qualité



Sensibilisation et formation

- Évènements indésirables : octobre, novembre et décembre.
- Plaintes et réclamation : octobre, novembre et décembre.

Prévention à la santé

- Semaine du 17 au 23 novembre, semaine de la dénutrition.
- Novembre : le mois sans tabac.

Plan bleu

- Local en cours d'aménagement.
- Procédures à élaborer.



EIG et EIGS

Évènements indésirables graves :
- Les sinistres et évènements météorologiques exceptionnels ;
- Les accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques de la structure et les évènements en santé environnement ;
- Les perturbations dans l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines ;
- Les accidents ou incidents liés à une erreur ou à un défaut de soin ou de surveillance ;
- Les situations de perturbation de l'organisation ou du fonctionnement de la structure liées à des difficultés relationnelles récurrentes avec la famille ou les proches d'une personne prise en charge, ou du fait d'autres personnes extérieures à la structure ;
- Les décès accidentels ou consécutifs à un défaut de surveillance ou de prise en charge d'une personne ;
- Les suicides et tentatives de suicide, au sein des structures de personnes prises en charge ou de personnels ;
- Les situations de maltraitance à l'égard de personnes accueillies ou prises en charge ;
- Les disparitions de personnes accueillies en structure d'hébergement ou d'accueil, dès lors que les services de police ou de gendarmerie sont alertés ;
- Les comportements violents de la part d'usagers, à l'égard d'autres usagers ou à l'égard de professionnels, au sein de la structure, ainsi que les manquements graves au règlement du lieu d'hébergement ou d'accueil qui compromettent la prise en charge de ces personnes ou celle d'autres usagers ;
- Les actes de malveillance au sein de la structure.

Un évènement indésirable grave associés aux soins (EIGS) est un évènement inattendu au regard de l'état de santé et de la pathologie de la personne et dont les conséquences sont le décès, la mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent, y compris une anomalie ou une malformation congénitale (art. R. 1413-67 du décret n°2016-1606 du 25 novembre 2016).

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé de l'enfant (PAP)



Le projet de l'enfant en interne est nommé

Projet d'Accompagnement Personnalisé

Le PAP se construit dans les 3 mois suivant l'admission du jeune (6 mois au plus tard) :

1. Un recueil des données (jeune, famille, intervenants extérieurs, professionnels) est nécessaire pour bien connaitre le jeune, ses besoins et ses attentes.
2. Réunion pluri-professionnelle en présence des accompagnateurs (ASE, AEMO, etc.) et des parents chaque fois que possible afin de définir les objectifs (MALINS).
3. Présentation des objectifs au jeune (objectifs partagés), recherche de son adhésion + signature.

Le PAP doit être amendé chaque fois qu'un changement notoire ainsi que toute évolution des objectifs.

Il doit être en cohérence avec le Projet Personnalisé de l'Enfant réalisé par le référent de l'ASE.

Promotion de la Bientraitance

La bientraitance est une posture professionnelle, individuelle ou collective, qui prend appui sur des valeurs humaines, et qui s'établit par une relation de confiance entre le jeune et les professionnels de l'établissement.

Dans une culture de la promotion de la bientraitance, les professionnels s'attachent à respecter les droits fondamentaux des enfants tels que définis dans la charte des Droits de la Personne Accueillie.

Les professionnels respectent également les droits des parents relatifs à l'exercice de leur autorité parentale.

Une charte de la bientraitance a été élaborée.

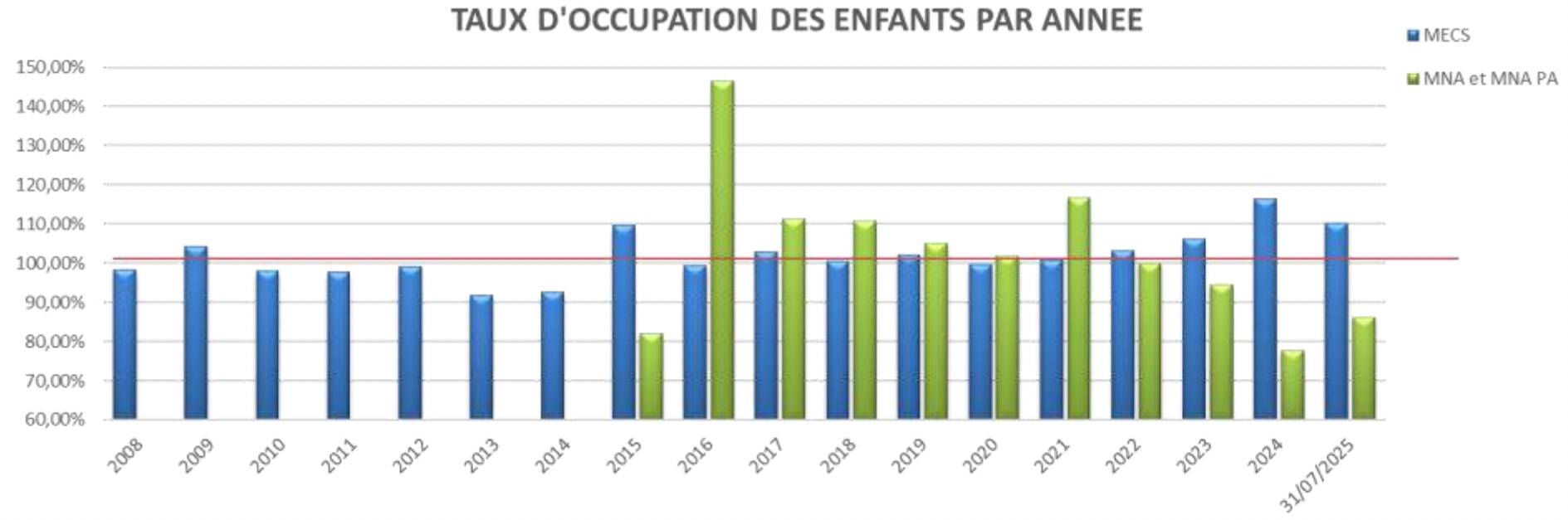


Les enfants et les jeunes accueillis

1 Taux d'occupation et évolution du nombre d'enfants

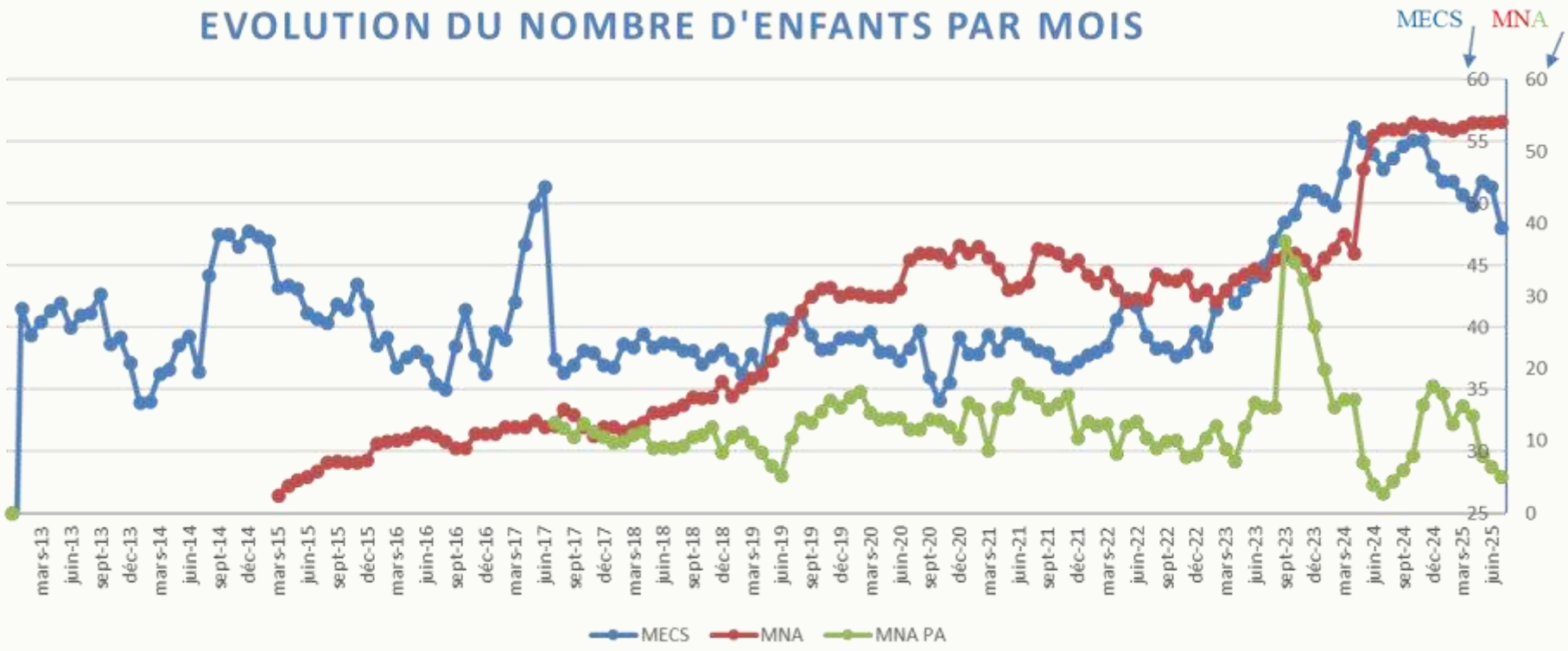
2 Typologie du public

1 Taux d’occupation et évolution du nombre d’enfants



Association Saint-Martin

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MOIS



2 Typologie du public

Service MECS (données au 31/08/2024)

- *59% sont des filles (56% de filles en 2023)*
- *La moyenne d'âge est de 13 ans et 8 mois (13 ans en 2023)*
- *83,3% des enfants proviennent du Dpt 04 (82,7% en 2023)*
- *La durée du séjour est 2 ans 8 mois (2 ans 6 mois en 2023)*
- *75 journées réalisées pour la place d'accueil d'urgence sur 1an (93 journées en 2023)*
- *79 entrées et 75 sorties au cours de l'année (1/9/23 au 31/8/24) (31 entrées et 18 sorites exercice précédent)*
- *46 mesures judiciaires, 5 Accueils Provisoires Jeune Majeur, 1 Accueil Provisoire et 2 placements MNA*
- *14 enfants accueillis avec une notification de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (10 en 2023)*
- *185 journées d'accueil relais assistants familiaux*

Service MECS (données au 31/07/2025)

- *56% sont des filles*
- *La moyenne d'âge est de 13 ans*
- *83,4% des enfants proviennent du Dpt 04*
- *La durée du séjour est 2 ans 10 mois*
- *158 journées réalisées pour la place d'accueil d'urgence sur 1an*
- *44 entrées et 48 sorties au cours de l'année (1/8/24 au 31/7/25)*
- *39 mesures judiciaires, 5 Accueils Provisoires Jeune Majeur, 4 Accueil Provisoire et 2 placements MNA*
- *13 enfants accueillis avec une notification de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (14 en 2024)*
- *21 journées d'accueil relais assistants familiaux*

2 Typologie du public (suite)

Service MNA (données au 31/08/2024)

- *100% sont des garçons*
- *La moyenne d'âge est de 17 ans et 2 mois*
- *La durée du séjour est 1 an et 1 mois*
- *13 entrées et 18 sorties au cours de l'année (du 1/9/23 au 31/8/24)*

Service MNA (données au 31/08/2025)

- ***98% sont des garçons***
- ***La moyenne d'âge est de 17 ans et 5 mois***
- ***La durée du séjour est 1 an et 5 mois***
- ***9 entrées et 18 sorties au cours de l'année (du 1/9/23 au 31/8/24)***

Service MNA PA (données au 31/08/2024)

- *La moyenne d'âge est de 15 ans et 7 mois*
- *La durée du séjour est de 36 jours*
- *171 entrées et 175 sorties au cours de l'année (du 1/9/23 au 31/8/24)*

Service MNA PA (données au 31/08/2025)

- ***La moyenne d'âge est de 15 ans et 8 mois***
- ***La durée du séjour est de 5 mois***
- ***66 entrées et 64 sorties au cours de l'année (du 1/9/24 au 31/8/25)***

Le personnel d'encadrement



SEGOND
Richard



GOUDET
Mercedes



SANCHEZ
Cyprien



RIBEAU
Christophe



BELLOUR
Louis



GUERRISI
Brigitte



BERGER
Marion



FILLET
Marielle



DEBRAY
Karine



LACOUR
Emmanuelle

Rôle de l'Educateur Coordinateur

Le rôle de **coordinatrice** me situe institutionnellement à l'interface de la direction, des chefs de services et des équipes éducatives.

- Je **centralise** les informations pour ensuite les transmettre de manière ascendante ou descendante.
- Je participe **au renfort et à l'étayage** de la fonction éducative quotidienne, je suis un soutien et conseille en cas de situations complexes (gestion de crises, conflits, difficultés rencontrées…).
- Je suis le garante de la mise en œuvre des **projets personnalisés**, de leur conception à leur évaluation. Avec les chefs de service, je **développe et favorise** le lien avec les **partenaires extérieurs** afin d'apporter un maximum de propositions pour la bonne conduite des projets personnalisés.

- Je coordonne les différents rendez-vous médicaux : je peux prendre certains RDV (dentiste, médecin généraliste …) et je m'assure que ces rendez-vous soient bien honorés.

- Je m'assure de la fluidité dans le parcours du jeune accueilli, notamment en coordonnant les actions à mener pour le passage de la villa au diffus (mise en appartement, signature du contrat d'apprentissage, …), des Rdv à l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Préfecture …

- Je participe à l'organisation de la vie institutionnelle (organisation des transports, activités extra-scolaires, sorties pendant les vacances …).

Pourquoi travailler à la Maison d'enfants Saint-Martin

La Qualité de Vie et Conditions de Travail

La MECS Saint Martin est dans une démarche QVCT avec un accompagnement de l'ARACT PACA.

Plusieurs objectifs dans cette démarche : Déploiement Vivality a amélioré la qualité des transmissions, mise en place journées de cohésion, mise en place de groupe de travail sur les conditions de travail, terrain de pétanque, futur aménagement d'un jardin partagé avec une station de compostage, en réflexion pour la création d'un COTECH pour le suivi.

- *Faciliter le recrutement,*
- *Fidéliser le personnel,*
- *Prévenir l'usure professionnelle,*
- *Faire évoluer collectivement l'organisation du travail,*
- *Faire évoluer les pratiques de management,*
- *Favoriser le dialogue social,*
- *Prévenir l'absentéisme,*
- *Favoriser, le travailler ensemble.*



La Qualité de Vie et Conditions de Travail

La démarche QVCT en 4 étapes : Cadrer (cadrer et lancer la démarche), Diagnostiquer (identifier une thématique QVCT), Expérimenter (Ancrer la QVCT dans l'opérationnel , projet, fonctionnement, …), Pérenniser (transmettre les apprentissages).

Un comité de pilotage a été constitué : Mr Christophe Ribeau, Mr Andréa Durant, Mr Flavio Chioato et Mr Richard Segond.

Nous sommes adhérent de la charte d'engagement Qualité de Vie au Travail en Provence Alpes Côte d'azur.

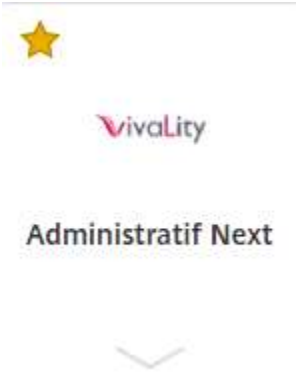




La formation professionnelle

Formations réalisées :

- *Evaluation de la situation des enfants en danger ou risque de danger (Conseil Départemental)*
- *Analyse des pratiques professionnelles sur l'année*
- *Journées ANMECS Paris en mars 2025*
- *Déploiement logiciel Vivality et planning Next avec le portail*
- *Formation SSI*
- *Actualités sociales*
- *Communication verbale et non violente*
- *Communication en équipe pluriprofessionnelle*
- *Ethique et bientraitance*
- *Création de tableaux de bord*
- *Tuteurs/maîtres d'apprentissage*



Association Saint-Martin

Formations à venir :

- *Les droits fondamentaux de l'enfant*
- *Système de Sécurité Incendie*
- *Journées ANMECS*
- *Analyse des pratiques professionnelles sur l'année*
- *Habilitation électrique initiale*
- *Initiation au harcèlement*
- *Les transmissions écrites et orales*

Alternance:

- *Des contrats d'apprentissage en formation d'éducateur spécialisé en cours*

VAE:

- *Des VAE sont en cours notamment pour le diplôme d'éducateur spécialisé*

L'analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

L'APP des équipes éducatives reprendra le 29 septembre pour toutes les équipes de la MECS avec Mme Frédérique Cenni. Concernant les services MNA et MNA PA l'analyse a repris avec Mr Eric Chantemesse.

L'analyse des pratiques professionnelles à travers une approche humaniste, clinique et multi référentielle des postures avec des mises en scène dans la relation éducative, vise la construction de repères pour agir en articulant théorie, pratique et éthique.

Les objectifs :

- Situer et définir la relation éducative à travers ses différentes visées, postures et limites
- Questionner et valoriser l'implication des professionnels
- Analyser et conceptualiser les pratiques professionnelles
- Mettre au travail les représentations et construire des repères pour agir

dans un cadre sécurisé, sans rapport hiérarchique en toute confidentialité (en état de la Loi).

Bilan :

- Bonne participation et assiduité des équipes.
- Enrichissant pour les participants

L'accompagnement des Apprentis

En septembre 2025, la MECS Saint Martin accueillera plusieurs apprentis, Educateurs Spécialisés et Educatrice Jeunes Enfants, à différents stades de leur formation.

Dans un secteur parfois perçu comme peu attractif, malgré la richesse et la valeur humaine de notre métier, l'accueil d'apprentis représente une véritable plus value :

- Apporter un regard neuf et des pratiques innovantes ;
- Renforcer la dynamique d'équipe et la transmission des savoirs ;
- Contribuer à former nos **collègues de demain.**

Le rôle de **tuteur** est central dans ce dispositif. Il supervise ses interventions éducatives, transmet les valeurs et les bonnes pratiques professionnelles, et assure le suivi des écrits pédagogiques et des évaluations en lien avec la coordinatrice.

suite

Toutefois, l'accompagnement ne repose pas uniquement sur le tuteur, c'est toute l'équipe qui participe à l'intégration et à la montée en compétences des apprentis.

Un protocole d'accompagnement est en cours de mise en œuvre avec les tuteurs et la coordinatrice. Il vise à améliorer nos pratiques grâce à :

- Des entretiens de parcours réguliers ;
- La mise en place d'un cahier de suivi partagé par l'ensemble de l'équipe ;
- Un renforcement des liens avec les organismes de formation ;
- Reconnaissance de l'engagement du tuteur avec des heures dédiée au suivi et une prime conventionnelle.

En accompagnant au mieux nos apprentis, nous investissons dans l'avenir de notre secteur et la qualité de notre accompagnement aurpès des jeunes que nous accueillons.

Les Accords d'entreprise

Plusieurs accords d'entreprise ont été signés à l'association Saint Martin avec la déléguée syndicale en vue d'améliorer les conditions de travail des salariés :

- Annualisation du temps de travail au sein de la MECS ;
- Egalité professionnelle ;
- Compte Epargne Temps ;
- Mobilité au sein de l'association Saint Martin ;
- Transferts pour séjour de vacances ou de remobilisation ;
- Travail de nuit ;
- Emploi des séniors ;
- Droit d'expression des salarié ;
- Qualité de Vie au Travail ;
- Journée de solidarité ;
- Charte d'usage « Droit à la déconnexion » ;
- Télétravail.

Journées de cohésion

Le bilan des deux journées de cohésion organisées les 25 mars et 17 juin, qui ont été l'occasion de renforcer les liens, de partager des moments conviviaux et de célébrer notre engagement commun au service des enfants accueillis.

Points forts et réussites :

- Objectifs : Renforcement de la cohésion, partage d'expériences, valorisation du travail d'équipe
- Ambiance : Très enthousiaste, participation active de tous, moments de convivialité et d'échange
- Retours : Tous les participants ont exprimé leur satisfaction et leur enthousiasme

Perspectives :

•Poursuivre ces moments d'échange et de cohésion régulièrement.

•Intégrer davantage de temps pour partager les bonnes pratiques et les défis du quotidien.

Un grand merci à tous pour votre participation, votre énergie et votre engagement. Ces journées ont été réussies grâce vous !

Prochaine journée 25 novembre 2025

Journées de cohésion











Association Saint-Martin

Journées de cohésion











Les Infirmières et la psychologue/neuropsychologue



CHABERT
Géraldine



HUET
Héléna



TELLIER
Idriss

L'infirmière service MECS

L'infirmière joue un rôle central dans la prise en charge de la santé globale des enfants et adolescents accueillis. Elle assure la coordination, le suivi médical et le lien avec les partenaires de santé et le service gardien.

- - Coordination du parcours de soins,
- - Suivi des traitements,
- - Collaboration équipes éducatives / infirmière.

Rappels organisationnels :

- Organisation des rendez-vous médicaux,
- Administration des traitements,
- Conservation et suivi des ordonnances,
- Cas d'urgence médicale.

Le personnel administratif et des services généraux



BARATON
Nathalie



BERTRAND
Matthieu



GRANER
Laurence



CHIOATO
Flavio



DUBOIS
Sébastien



NACCIO
Tania



MAALEM
Djezira



PRINCE
Anne-Marie



HACHOUD
Lynda

Les enfants de l'appartement du Cousson

André D.
Noah D.
Roman D.
Leanna G-P.
Alicya H.
Stella H.
Victoria H.
Clément L.

L'âge des enfants accueillis dans cet appartement 2 ans 9 mois à 10 ans et 10 mois

Association Saint-Martin

Le Cousson





ARMAND
Caroline



FOURNIER
Isabelle



SIDDI
Virginie



BONZI
Chrystelle



PECOUT
Manon



LLUANSI
Vincent



REYMOND
Chrystelle



KHELFALLAH
Morgiane



Les enfants de l'appartement du Cheval Blanc

Marylou L.
Charlotte L.
Aurore P.
Luciano O.
Zineb K.
Dorian N.
Elena N.

L'âge des enfants accueillis dans cet appartement 9 ans 11 mois à 12 ans et 6 mois

Le Cheval Blanc





DERVOGNE
Sophie



TOUBI
Karine



MJAVANADZE
Elza



DELRIEU
Sophie



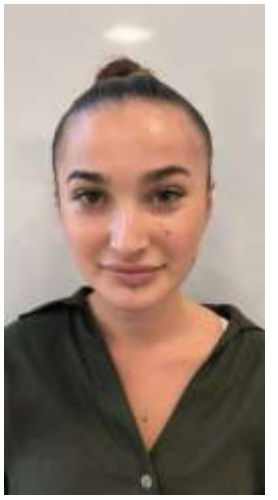
DELCUPE
Guillaume



RISOLI
Amandine



MESTRE MOUROU
Heidi



BARET
Romane



Les jeunes du Service Educatif Pour l'Insertion des Adolescents

Assata K.
Maïmouna K.
Quentin G.
Fériman Memé B.
Djamel N.
Lilya O J.
Maelys G.
Anthony L.
Anthony S.
Sanjana M.
Jade N.
Wirut S.
Alexis R-B.
Mohamed K.
Adeline L.

L'âge des jeunes accueillis au SEPIA ont de 16 ans à 18 ans et 10 mois

Le SEPIA



GHERBI
Charline



JOUVE
Pascale



SOUFFLEUR
Fanny



BARON
Carole



CHAUVIN
Laura



LEROY
Gaspar

Les enfants de l'appartement du Chambeyron

Kelly C.
Shirley C.
Anaïs L-R.
Phoebe M C.
Noé R-A.
Angélica A D.
Clarisse M.
Angelinna B.

L'âge des enfants accueillis dans l'appartement ont de 10 ans et 9 mois à 15 ans et 8 mois

Association Saint-Martin

Le Chambeyron





BORROT
Emma



DURANT
Andréa



ALCIERI
Stéphanie



CHABERT
Chloé



GOLOB
Chloé



SEGOND
Maréma



MERIZZI
Gabrielle



ZLAYYJI
Marc



UGHETTO
Colline



SENES
Emeline

Les enfants de l'appartement de l'Estrop

Emma B H.
Naïla G.
Noam T S.
Théo C F.
Olayimika A.
Loane V B.
Julie A.
Muhamed N.

L'âge des enfants accueillis dans l'appartement ont de 13 ans et 3 mois à 15 ans et 7 mois

L'Estrop





CHAILAN
Emmanuelle



DIEUDE
Loïc



REPON
Léa



ANFRIE
Anthony



MOUROU
Edwige



COUTURE
Leslie



CHIAPPERO
Andréa

La villa

Jasmin B.
Noé R-A.

Jasmin a 13 ans et 6 mois

Accompagnement à la villa



FERRARO
Antoinette



DE FEO
Marie



RAOUX
Frédéric



SCIBELLI
Vincent

Association Saint-Martin

Les Surveillants de Nuit



GENTIL-FUSCA
Marie-Thérèse



GIAT
Marc



GIL
Ansiliadora



SICARD
Frédéric



LEJEUNE
Claude



CHAILLAN
Arlette

Association Saint-Martin

Service Mineurs Non Accompagnés

Villa, appartements en diffus et centre équestre

Lamarana B. T.
Khierno B.
Anthloumana B.
Baran C.
Ousmane D.
Abdoulaye D.
Ibrahim K.
Soumaila K.
Moussa K.
Gregory Kabrel N.
Mamadou S.
Ousmane T.
Bangaly B.
Moussa C.
Ibrahima D.
Diakaridia K.
Blyagui N.
Bougari S.
Abdelhamid B.
Ibrahima Sory B.
Mourad B.
Mohamed Hosni B.
Makan Mori C.
Talibé D.
Lanciné F.
Ayou K.
Lamina K.
Moussa M.
Saho O.
Mohamed S.
Kobénan Stanislas Y.
Famah Khalil B.
Sekou D.
Ousmane D.
Lacine K.
Mahamadou N.
Mahamadou S.
Badra Ali K.
Ousmane B. A.
Aminata B.
Mohamed Damaro C.
Mamadou D.
Oumar D.
Musa J.
Ibrahim Wande K.
Oumar K.
Karlson Ngwa N.
Lamine S.
Mohamed T.
Ousmane B.
Allou B.
Abou D.
Sahil J.
Mamadou K.
Boubacar S.
Souleymane T.

MNA Primo Arrivants (Au 09/09/2025)

Centre Equestre

Guejo C.
Aly F.
Lanciné K.
Mamadou T.

Oumar D.
Karim K.
Wagui S.

Association Saint-Martin

CENTRE EQUESTRE MNA et MNA PA



MAGAUD
Magali



LAFOND
Loïc



FRAISSE
Virginie



MIOCHE
Cyan



DOUCET
Bruno



FILLET
Jérôme



DA SILVA
Karl



FAVIER
Manon



UGHETTO
Pierre



ALONSO FERNANDEZ
Béatriz



DELLOUL
Amel



PELLEGRINO
Christophe

MNA



GIJSELBRECHT
Amandine



DELOURMEL
Maïlys



PEYREN
Lola



SEGOND
Clarisse



MATHIEU
Emilie



LOMBARD
Nicolas



DIAZ ALONSO
Sonia



DUMONT
Céverine



KEIZER
Pierre



MANAUT
Nicolas



ROSANO
Batiste

VERDIER
Eloïse

Loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance

- C'est une loi structurelle qui organise le pilotage national et à partir de là de nombreuses dispositions en découlent.
- La loi comporte 42 articles, des décrets sont attendus afin de préciser les dispositions, ainsi que les moyens financiers alloués pour en permettre l'application.
- Quasi inexistence de la problématique des « incasables ».
- Améliorer le quotidien des enfants protégés : Evaluation systématique par le juge de la possibilité de confier l'enfant à un tiers ; pas de séparation des fratries ; fin des hébergements à l'hôtel ; encouragement pour conclure des CPOM ; proposition d'un parrain ou un mentor ; des mesures pour les jeunes majeurs.
- Mieux protéger les enfants contre les violences : tout mineur victime de prostitution relève du champ des missions de l'ASE ; contrôle systématique des antécédents judiciaires de tous les professionnels ; les ESSMS doivent définir une politique de lutte contre la maltraitance au sein du Projet d'Etablissement.

Loi du 7 février 2022 (suite)

- Améliorer les garanties procédurales en matière d'assistance éducative : entretien individuel systématique de l'enfant, possibilité de représentation de l'enfant par un avocat lorsque son intérêt l'exige
- Améliorer l'exercice du métier d'assistant familial.
- Renforcer la politique de protection maternelle et infantile : renforcer les missions PMI.
- Mieux piloter la politique de la protection de l'enfance : coordination et cohérence avec les autres politiques publiques
- Mieux protéger les mineurs non accompagnés : temps de répit avant l'évaluation, harmonisation des évaluations.

Organisation/Fonctionnement/Projets

- Le Conseil des jeunes
- Convention vigilance jeunes
- Les Astreintes
- Rappels
- Les Partenaires
- Les Projets

Le conseil des jeunes

Le conseil des jeunes est élu pour un an.

Les prochaines élections auront lieu le 30 septembre 2025 (liste des candidats à donner avant le 25 septembre 2025)

Il est composé de 12 jeunes, soit deux représentants par groupe: le Cousson , le Cheval Blanc, le Chambeyron, l'Estrop, MNA, SEPIA.

Il se réunit chaque trimestre sauf l'été en présence de membres de la Direction et de l'encadrement.

Le calendrier de la première réunion

- 1er octobre 2025

Nous travaillons à la création d'un Conseil de la Vie Sociale avec les Familles et les enfants.



Convention vigilance jeunes

La convention vigilance jeunes du 14 septembre 2007 est révisée et modifie notamment la question des « fiches de fugue ».

Deux fiches sont mises en places :

Fiche de déclaration d'absence injustifiée de mineur placé en MECS

Et

Fiche de déclaration de Disparition inquiétante de mineur placé en MECS

Chaque fiche est accompagnée d'une fiche de RETOUR

Les Astreintes



Chaque nuit, et jour et nuit pour le week-end, un responsable est d'astreinte à son domicile. Il peut être joint à toute heure sur le téléphone portable. Durant ces périodes, le téléphone de la MECS transfère les appels sur le numéro du portable.

Les personnes qui sont d'astreinte réalisent leur temps de travail normal, elles ne bénéficient pas de repos compensateur lorsqu'elle sont sollicitées.

Il convient donc de téléphoner à l'astreinte pour des raisons d'urgence, ou pour des questions importantes dont la réponse ne peut attendre le lendemain et/ou n'a pas pu être anticipée.

Il survient que l'astreinte soit sollicitée pour des problèmes organisationnels qui auraient dû être réglés au niveau éducatif.

Le cadre est d'astreinte du lundi 9 heures au lundi 9 heures suivant.

Rappels



- Respecter les lieux, MECS, villa, centre équestre, …
- Le temps de travail dans les bureaux est prévu pendant les temps scolaires des enfants.
- Le téléphone personnel est toléré, mais son temps d'usage doit servir en cas d'urgence.
- Entretenir les véhicules (procédure : « utilisation et entretien des véhicules »), être prudent sur la route, éviter les petits accrochages, respecter la réglementation en vigueur de la sécurité routière.
- Réduire les temps de pause et éviter les pauses lorsque les enfants nécessitent votre présence et particulièrement à l'heure des repas.
- Arriver à l'heure pour la prise de poste.
- Les dépassements d'horaire doivent être validés par les chefs de services ou le cadre d'astreinte au préalable.
- Le travail des collègues doit être considéré.
- Veiller à répondre aux appels téléphoniques ou rappeler.

Les Partenaires

- ASE PMI
- Ecoles, collèges, lycées, Inspection Académique, CFA et CFPPA
- Adhérent : FEHAP, ANMECS, Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance, Agence du Don en Nature
- URAPEDA
- CADA
- UPRO
- Hôpital de Digne Les Bains
- Préfecture
- Mission locale
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)
- CMPI, CMPEA
- IRTS
- CODES
- Collectif Protection Enfance 04
- Artisans commerçants locaux
- Police Nationale
- Caisse d'Epargne, Allianz, Mutuelles de France Alpes du Sud …..





Les Projets

- ✓ Création d'un CVS
- ✓ Réécriture du livret d'accueil
- ✓ Ecriture de procédures
- ✓ Ecriture des projets de services
- ✓ Poursuite de l'accompagnement à la sortie du placement et retour à Domicile
- ✓ Développement de la Carte régie Mooncard
- ✓ Finalisation de la convention avec l'Education Nationale
- ✓ Souhait de créer un Service d'Accès à l'Autonomie (âge public entre appartements et SEPIA)
- ✓ Mise en place de l'attestation d'honorabilité
- ✓ Charte numérique pour les jeunes
- ✓ Réorganisation des services MNA
- ✓ Création d'un jardin partagé avec une station de compostage
- ✓ Création d'un groupe de travail pour l'amélioration des conditions de travail

✓ Appels à Projets

- ✓ Réflexion pour répondre à l'appel à projet pour les mesures AEMO RH
- ✓ Nous n'avons pas répondu à l'appel à projet pour la création d'un dispositif d'accueil de 4 jeunes en situation de multiples vulnérabilités faute d'avoir trouvé un bien immobilier

Association Saint-Martin

CONCLUSION

L'année 2024-2025 a été marquée par une activité importante dans tous les services, beaucoup de projets et une volonté de diversification.

Une évaluation de l'établissement et des services très satisfaisante.

Association Saint-Martin



MERCI A TOUS





